

RESOLUTION DU GROUPE PDC

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2013

Exposé des motifs

Nous avons le sentiment d'avoir été grugés par les TPG et la DGM concernant l'usage de la Place des Ormeaux et nos liaisons intercommunales. En effet, alors qu'à son inauguration n'était programmé que le passage des bus de la ligne 21, passage utile aux Lancéens, les TPG ont d'emblée imposé à nos autorités que le rebroussement et la remise à l'heure des bus des lignes K et L desservant les villages de la Champagne se fassent, pour une période provisoire d'une année, à la Place des Ormeaux, en lieu et place de son emplacement logique, à savoir la Croisée de Confignon.

Nous avons fait le poing dans la poche, tout en considérant que ces gens se moquaient du monde, utilisant de ce fait et à leur quasi unique profit une place chèrement payée par les contribuables lancéens.

La détérioration rapide du revêtement de la place, due aux multiples passages de ces bus articulés mais vides, ainsi que les nuisances sonores s'ajoutent au triste constat que l'esprit convivial priorisé lors du concours d'architecte est totalement dénaturé par ce passage constant de bus.

Le groupe PDC n'est pas contre les transports publics bien entendu, mais force est de constater qu'il est totalement absurde de faire circuler des bus quasi vides à l'aller et vides au retour entre la croisée de Confignon et la place des Ormeaux, uniquement pour justifier une remise à l'heure. Faire circuler deux moyens de transport modaux sur le même axe est une aberration et une gêne supplémentaire pour la circulation automobile et n'améliore en tout cas pas le bilan carbone du canton.

Non contents de faire perdurer une situation quasi Clochemerlesque, sous la pression d'une pétition émanant des villages de la Champagne, les TPG envisagent maintenant de faire descendre ces deux lignes de bus par la rampe du Pont-Rouge en direction de la Praille, s'ajoutant sur cette rampe à la ligne 21 qui va dans la même direction. Le souhait des pétitionnaires est de monter dans le bus à Chancy ou Soral par exemple, et d'en descendre à la Praille, sans devoir changer de véhicule. Pour permettre le passage de ces trois lignes de bus dans des conditions de fluidités acceptables, les TPG et la DGM souhaitent également interdire aux véhicules automobiles de tourner à gauche en direction de la Ville au bas de la rampe du Pont-Rouge.

Cet état de fait péjorerait un peu plus la circulation privée nord-sud dans notre commune et générerait encore plus de circulation sur le Pont de Lancy, déjà surchargé. Il inciterait également de nombreux automobilistes à emprunter le chemin de la Colline, qui n'est pas prévu à cet effet.

Nous comprenons bien que la Ville de Lancy est géographiquement sise à une charnière entre la Ville et la campagne. Nous avons accepté d'être sillonnés par deux lignes de tram, voire bientôt trois, à l'usage de près de la moitié du canton. Mais il faut aussi que les gestionnaires du transport tiennent compte des intérêts des habitants de notre commune et qu'ils cessent de nous traiter comme des béni oui oui.

Par cette **RÉSOLUTION**, le groupe PDC invite l'ensemble du Conseil municipal à demander au Conseil administratif d'intervenir auprès de la DGM et des TPG pour qu'ils renoncent à faire transiter les lignes de bus K et L par la place des Ormeaux et la rampe du Pont-Rouge, et que le rebroussement de ces lignes de bus se fasse à son lieu d'origine, soit la croisée de Confignon.

De cette manière les usagers emprunteraient le moyen de transport le plus approprié (en terme écologique, de capacité et de fréquence) à savoir le TCOB.
Ce mode de faire vient d'être instauré pour une autre ligne de bus.

Dans le cas où les TPG et la DGM refuseraient d'entrer en matière, nous leur demanderions qu'ils remboursent à la Ville de Lancy les millions qu'elle a investis dans l'aménagement d'une place conviviale et dont ils connaissaient parfaitement la destination.

Lancy le 21.5.2013.

***Conseil municipal du 30 mai 2013
Résolution acceptée par 19 oui, 11 non***